

Image not found or type unknown



mon propriétaire agrandi mon logement

Par **grimal**, le **19/01/2013** à **20:04**

mon propriétaire veut construire un étage à notre logement, à t'il le droit suite à ces travaux de nous augmenter notre loyer de 300 euros, à savoir que nous n'avons jamais demandé ces travaux.

merci d'avance
salutations

Par **Acte Immo**, le **19/01/2013** à **21:58**

Ba non,
Votre logement est issue d'un contrat d'une chose contre un prix.
On ne décide pas de façon unilatérale d'agrandir la chose pour augmenter le prix si l'autre partie n'est pas d'accord